



FranceAgriMer

>ÉDITION juillet 2012

Variétés des céréales à paille Récolte 2012



LES ÉTUDES DE FranceAgriMer

➤ Variétés des céréales à paille récolte 2012

Pour le blé tendre, les surfaces panifiables représentent 91 % des emblavements ; la diversification variétale se confirme. Pour l'orge, on constate une stabilité de la hiérarchie variétale, les quatre premières variétés restant dans le même ordre qu'en 2011 ; mais les variétés de printemps sont à la hausse. En blé dur, on enregistre une forte concentration des variétés, la première d'entre elles représentant plus du tiers de la sole. Ce sont les résultats d'une enquête menée auprès de 40 000 producteurs de céréales en mai et juin 2012 avec un taux de réponse de plus de 28 %.

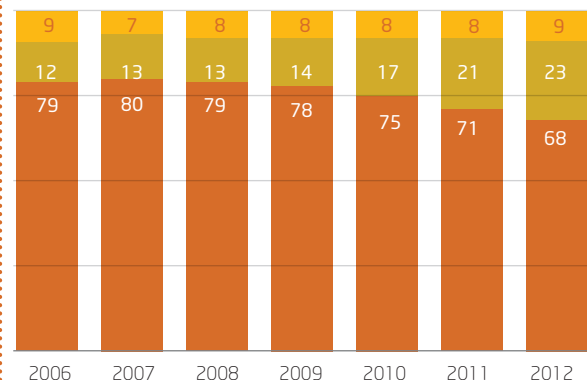
Blé tendre : 91 % de surfaces panifiables

Les blés panifiables dominent

Les surfaces en blé destinées à la panification sont largement majoritaires, elles occupent 91 % de l'emblavement. La part des blés panifiables courants (BP) augmente encore avec 23 % en 2012. Les blés pour autres usages, c'est-à-dire les blés fourragers et les blés biscuitiers, représentent 9 % des surfaces nationales. Les variétés recommandées par la meunerie représentent 36 % des semis auxquels s'ajoutent 18 % de la sole pour les blés pour la meunerie française (BPMF).

Avis Arvalis		
BAU	Blé pour autres usages	
BP	Blé panifiable (anciennement BPC)	
BPS+BAF	Blé panifiable supérieur	
	Blé améliorant ou de force	

Classification des blés tendres (en pourcentage des surfaces nationales)

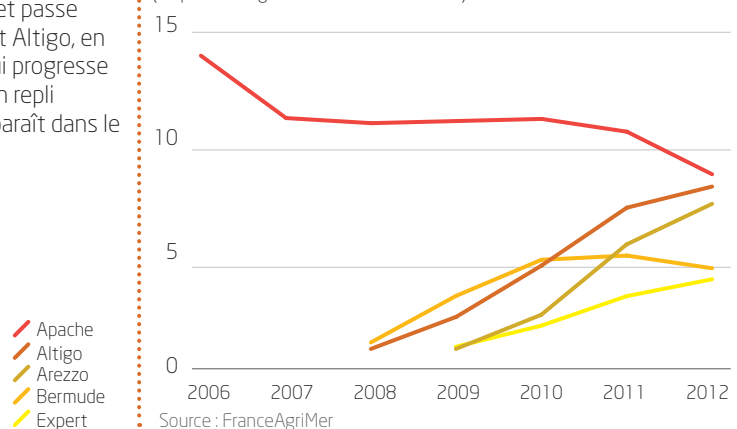


Source : FranceAgriMer

Apache passe sous les 10 %

Apache reste la première variété mais diminue et passe sous la barre des 10 % ; Apache se situe devant Altigo, en hausse, suivie de Arezzo, en troisième place, qui progresse de façon encore plus soutenue. Bermude est en repli jusqu'à la quatrième place tandis qu'Expert apparaît dans le classement des cinq premières variétés.

Évolution des 5 premières variétés de blé tendre (en pourcentage des surfaces nationales)



Source : FranceAgriMer

Les blés panifiables supérieurs (BPS) occupent sept des dix premières places du classement des variétés les plus répandues. La tendance, constatée les années précédentes, d'une plus grande diversité variétale se confirme et c'est la première fois depuis longtemps qu'aucune variété ne dépasse 10 % de la sole nationale ; la part de l'emblavement des dix premiers cultivars est en baisse passant de 47,7 % des surfaces nationales en 2011 à 46,5 % en 2012.

Variétés des céréales à paille

récolte 2012

Les dix premières variétés de blé tendre

Variétés	Année d'inscription	Classe technologique ARVALIS	Avis de la meunerie *	% des surfaces nationales	Surfaces cumulées
Apache	1998	BPS	VRM	8,5 %	8,5 %
Altigo	2007	BP		8,0 %	16,5 %
Arezzo	2008	BPS	VRM	7,2 %	23,7 %
Bermude	2007	BPS	VRM	4,2 %	27,9 %
Expert	2008	BP		3,7 %	31,6 %
Premio	2007	BPS	VRM	3,5 %	35,1 %
Alixan	2005	BPS	VRM	3,2 %	38,3 %
Euclide	2007	BPS	BPMF	3,1 %	41,5 %
Boregar	2008	BPS	BPMF	2,7 %	44,2 %
Barok	2009	BAU		2,4 %	46,5 %
Autres variétés				53,5 %	100,0 %

* VRM = variétés recommandées par la meunerie - BPMF = blé pour ma meunerie française

Source : FranceAgriMer

Les blés de force sont méridionaux

La part nationale des surfaces occupée par des variétés classées comme blés améliorants ou de force augmente jusqu'à 3,1 % de l'emblavement. Les semis de blés de force sont plus importants dans les régions méridionales et particulièrement en Midi-Pyrénées (27% des semis), en Languedoc-Roussillon (17 %), en PACA et Auvergne (13% des semis).

Les blés pour autres usages (BAU), fourragers et biscuitiers, restent assez stables en pourcentage des terres emblavées avec 9 %. Traditionnellement, les BAU occupent le terrain en Bretagne, en Normandie, en Picardie et dans le Nord-Est de la France (Nord-Pas-de-Calais, Champagne-Ardenne), régions qui voient cette année encore leur surface en BAU significativement plus élevée que dans le reste du pays.

Répartition régionale des blés tendres
(en pourcentage de la surface régionale)

Régions FranceAgriMer	Classification Arvalis			
	BAF	BPS	BP	BAU
Alsace	1 %	84 %	14 %	1 %
Aquitaine	5 %	91 %	2 %	2 %
Auvergne	13 %	81 %	4 %	2 %
Basse-Normandie	0 %	43 %	43 %	14 %
Bourgogne	2 %	89 %	9 %	1 %
Bretagne	0 %	42 %	36 %	22 %
Centre	5 %	68 %	24 %	3 %
Champagne-Ardenne	1 %	51 %	29 %	20 %
Franche-Comté	3 %	91 %	6 %	0 %
Haute-Normandie	0 %	58 %	33 %	9 %
Ile de France	5 %	77 %	14 %	4 %
Languedoc-Roussillon	17 %	80 %	1 %	3 %
Lorraine	2 %	80 %	11 %	8 %
Midi-Pyrénées	27 %	67 %	2 %	4 %
Nord-Pas-de-Calais	0 %	43 %	33 %	24 %
PACA	13 %	80 %	6 %	1 %
Pays de la Loire	1 %	70 %	20 %	9 %
Picardie	0 %	54 %	35 %	12 %
Poitou-Charentes	1 %	77 %	19 %	4 %
Rhône-Alpes	4 %	92 %	3 %	1 %

Source : FranceAgriMer

Des blés biscuitiers en Champagne-Ardenne

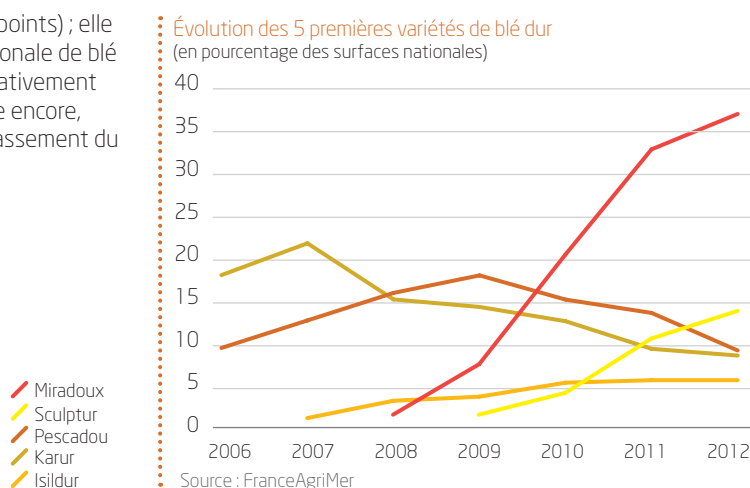
Les variétés cataloguées biscuitières ou à tendance biscuitière occupent plus de 3,4 % de la sole nationale de blé tendre ; elles sont particulièrement présentes en Champagne-Ardenne (presque 16 % des surfaces régionales). Cependant dans certaines régions, comme la Bretagne, une variété importante (Paledor) classée à tendance biscuitière par l'ANMF n'a pas toujours un usage biscuitier. Ceci réduit de fait la sole des variétés à usage biscuitier et rend difficile une évaluation précise des surfaces biscuitières.

➤ Variétés des céréales à paille récolte 2012

Blé dur : paysage variétal en évolution

Miradoux confirme sa progression

La variété Miradoux progresse encore (+ 4,2 points) ; elle couvre désormais plus du tiers de la sole nationale de blé dur. Loin derrière, Sculptur augmente significativement jusqu'à la deuxième place. Pescadou régresse encore, talonnée par Karur. Isildur apparaît dans le classement du top 5 national.



Parmi les variétés récentes, Sculptur (2008) enregistre une bonne progression, mais il y a aussi Babylone (2009) et Fabulis (2011) qui font leur entrée dans les 10 premières variétés.

Les dix premières variétés de blé dur

Variétés	Année d'inscription	Avis de l'industrie semoulière et pastière*	% des surfaces nationales	Surfaces cumulées
Miradoux	2007	VRSP	36,3 %	36,3 %
Sculptur	2008		13,0 %	49,3 %
Pescadou	2002	VRSP	8,2 %	57,5 %
Karur	2002	VRSP	7,6 %	65,1 %
Isildur	2007		4,8 %	70,0 %
Cultur	2007		4,2 %	74,1 %
Claudio	1998		3,6 %	77,7 %
Biensur	2001		2,3 %	80,0 %
Babylone	2009		2,3 %	82,4 %
Fabulis	2011		2,3 %	84,7 %
Autres variétés			15,3 %	100,0 %

*VRSP = variétés recommandées par les semouliers et pastiers

Source : FranceAgriMer

Miradoux adaptée à tous les terroirs

La variété Miradoux est bien placée dans toutes les régions ; elle vient en tête dans la plupart des régions importantes en blé dur (Languedoc-Roussillon, Midi-Pyrénées, Pays de la Loire, Poitou-Charentes, Rhône-Alpes) et se situe en deuxième place dans la région Centre et en PACA. Dans la région Centre, Sculptur occupe le plus de semis alors qu'en PACA Claudio est la première variété.

La région Midi-Pyrénées connaît une forte concentration des variétés puisque les trois premières (Miradoux, Pescadou, Sculptur) font plus de 70 % de la sole de blé dur.

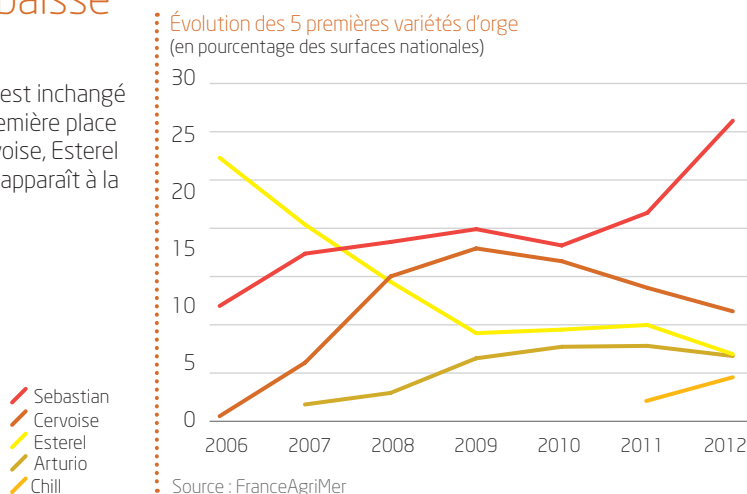
Variétés des céréales à paille

récolte 2012

Orges : escourgeons en baisse

Classement de tête inchangé

Le classement des quatre premières variétés est inchangé par rapport à 2011. Sebastian conforte sa première place avec presque 8 points de hausse devant Cervoise, Esterel et Arturio qui toutes les trois diminuent. Chill apparaît à la cinquième place.



La répartition nationale entre les orges de printemps et d'hiver est la suivante : 6/10 variétés d'hiver et 4/10 variétés de printemps ; 15 % sont des orges d'hiver à 2 rangs, 45 % sont des escourgeons, 38 % sont des orges de printemps à 2 rangs et 2 % sont des orges de printemps à 6 rangs. À noter que six variétés sur les dix premières sont de qualité brassicole (préférées des malteurs/brasseurs) ; les variétés préférées des malteurs/brasseurs couvrent 47 % des surfaces nationales.

Les dix premières variétés d'orges

Variétés	Année d'inscription	Type	Avis des malteurs et brasseurs	% des surfaces nationales	Surfaces cumulées
Sebastian	2003	P 2R	préférée	25,3 %	25,3 %
Cervoise	2005	H 6R		9,0 %	34,3 %
Esterel	1996	H 6R	préférée	5,3 %	39,6 %
Arturio	2004	H 6R	préférée	5,2 %	44,8 %
Chill	2010	P 2R		3,4 %	48,2 %
Gigga	2010	H 6R		3,4 %	51,6 %
Azurel	2006	H 6R	préférée	2,9 %	54,5 %
NFC Tipple	2006	P 2R	préférée	2,6 %	57,1 %
Concerto	2008	P 2R	préférée	2,3 %	59,4 %
Ketos	2003	H 6R		2,2 %	61,6 %
Autres variétés				38,4 %	100,0 %

Source : FranceAgriMer

Progression des orges de printemps

Les escourgeons sont toujours majoritaires avec 6 variétés dans les dix premières ; ils occupent 45 % des surfaces nationales contre 52 % en 2011. Les orges de printemps occupent la première position avec la variété Sebastian et la seconde place des surfaces nationales avec une progression marquée de 30 % en 2011 à 40 % en 2012.

Des régions productrices majeures (Picardie, Bourgogne, Nord-Pas-de-Calais, Centre), privilégient les escourgeons ; mais trois régions importantes pour l'orge, la Lorraine, la Champagne-Ardenne et l'Île-de-France cultivent plus d'orges de printemps que d'escourgeons.

Sebastian domine au Centre et à l'Est : région Bourgogne, Centre, Ile de France, Champagne-Ardenne, Lorraine. Cervoise est la première variété au Nord-Ouest, en Normandie, Nord-Pas-de-Calais, Picardie. Esterel est dominante en Franche-Comté.

➤ Variétés des céréales à paille récolte 2012

Triticale : des zones de culture concentrées

Tribeca en tête

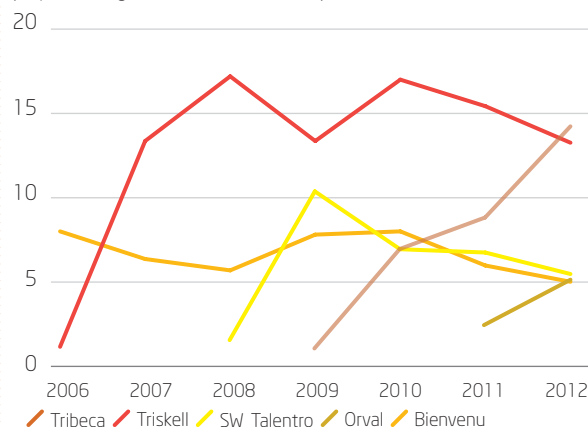
Les principales régions de culture du triticale sont l'Auvergne, la Bretagne, les Pays de la Loire, Midi-Pyrénées, ces quatre régions comptant pour la moitié des surfaces nationales.

La variété Tribeca arrive en tête du classement avec une hausse de plus de 5 points. Triskell diminue encore en se place désormais en deuxième position loin devant SW Talentro en troisième place à 5,4 % de la sole.

Il convient de noter que certains agriculteurs enquêtés n'ont pu identifier les variétés cultivées sur les parcelles ; ce qui explique que près de 4 % de la sole occupée par du triticale n'a pu recevoir une identification variétale précise. A ceci s'ajoutent les variétés en mélange sur 3,6 % de la sole.

Tribeca domine à l'Ouest et au Centre (Aquitaine, Bretagne, région Centre, Île-de-France, Pays de la Loire) alors que Triskell est en tête à l'Est (Auvergne, Bourgogne, Champagne-Ardenne, Franche-Comté, Lorraine) mais aussi en Poitou-Charentes. SW Talentro est plus diffuse dans l'ensemble des régions. Bienvenu est le premier cultivar en Midi-Pyrénées.

Évolution des 5 premières variétés de triticale (en pourcentage des surfaces nationales)



Source : FranceAgriMer

Les dix premières variétés de triticale

Variétés	Année d'inscription	% des surfaces nationales	Surfaces cumulées
Tribeca	2008	14,3 %	14,3 %
Triskell	2005	13,3 %	27,6 %
SW Talentro	2004	5,4 %	33,0 %
Orval	2010	5,1 %	38,1 %
Bienvenu	2002	4,9 %	43,1 %
Ragtac	2007	4,2 %	47,3 %
Rotego	1998	3,3 %	50,6 %
Vuka	2009	3,0 %	53,5 %
Grandval	2005	2,9 %	56,4 %
Seconzac	2007	2,7 %	59,2 %
Autres variétés		40,8 %	100,0 %

Source : FranceAgriMer



Note méthodologique

Les répartitions variétales sont obtenues à partir d'une enquête réalisée par voie postale durant les mois de mai et juin 2012. Un questionnaire a été adressé à 40 000 agriculteurs tirés au sort, sur la base d'échantillons départementaux aléatoires de 150 à 650 exploitations agricoles. Le taux de réponse est de plus de 28 %.

Le champ géographique de cette enquête comprend 67 départements. Selon les estimations du SSP, ces départements couvrent 95 % de la sole nationale pour le blé tendre, le blé dur, l'orge et le triticale.

Tous les ensemencements sont pris en compte quelle que soit l'origine des semences utilisées.

Les calculs des répartitions variétales départementales sont effectués par extrapolation des surfaces après stratification a posteriori des données des individus ayant répondu à l'enquête. Les données départementales, régionales et nationales sont calculées par agrégation, après pondération par les surfaces du SSP (juin 2012). On appelle "répartition nationale", la répartition calculée sur l'ensemble du champ géographique retenu pour cette enquête. La part des variétés recommandées par la meunerie, par les malteurs et brasseurs et par les semouliers et pastiers de France a été calculée sur la base des listes fournies par ces industries pour la récolte 2012. Les chiffres présentés dans cette publication sont issus d'un sondage, et doivent en conséquence être considérés avec toute la prudence requise en la matière.



FranceAgriMer / Établissement national des produits de l'agriculture et de la mer
12, rue Henri Rol-Tanguy / TSA 20002 / 93555 Montreuil-sous-Bois cedex
tél. : +33 1 73 30 30 00 / fax : +33 1 73 30 30 30
© FranceAgriMer 2012 / www.franceagrimer.fr / www.agriculture.gouv.fr